

Nouveaux Cahiers du socialisme

Nouveaux
Cahiers du
socialisme

Syndicats et mouvements dans la lutte

Dominique Daigneault

Numéro 21, hiver 2019

Penser la Grande Transition : utopies et stratégies

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/90574ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Daigneault, D. (2019). Syndicats et mouvements dans la lutte. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (21), 49–54.

Syndicats et mouvements dans la lutte

Dominique Daigneault¹

Présidente du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN

Les luttes qui ont mené à la mise sur pied des centres de la petite enfance (CPE) constituent un exemple probant de luttes qui ont conduit à de grandes transitions, celles de l'accès des femmes au marché du travail et, aussi, celle de la reconnaissance de la valeur de leur travail. L'histoire de cette lutte illustre les liens tissés entre les femmes, les communautés et les organisations syndicales, et renseigne sur les possibilités de réaliser des changements en profondeur lorsque les forces progressistes font converger leurs efforts. Ce n'est pas un hasard si les services de garde en général, et les CPE en particulier, sont la cible des gouvernements de droite. En diminuant et en privatisant ces services, l'objectif est de les transformer en des marchandises que les « consommateurs » peuvent acheter selon ladite « loi du marché »². C'est la même logique que celle mise en place par les politiques austéritaires et les attaques contre les services publics depuis les années 1990.

Syndicalisme et luttes sociales

Selon Bellemare et Briand, « la rencontre par les syndicats de mouvements autour des questions de genre et d'économie sociale a non seulement permis d'obtenir des avancées considérables tant pour les usagers que les travailleurs et les parents, mais a aussi contribué à la transformation du syndicalisme³ ». Depuis quelques décennies, de nouveaux mouvements sociaux ont connu un essor autour d'enjeux spécifiques et

1 Le texte est une synthèse de l'intervention de l'auteure dans le cadre de la Grande Transition le 18 mai 2018.

2 ASSÉ, *Évolution des services publics au Québec: enjeux et perspectives*, 2014.

3 Guy Bellemare et Louise Briand, « La syndicalisation des services de garde au Québec: à pratiques innovatrices, des concepts nouveaux », *Revue de l'IRE*, vol. 4, n° 75, 2012, p.117.

de revendications allant de pair avec ces enjeux: les luttes « menées par les syndicats doivent désormais intégrer ces questions [...] associées au champ de la vie⁴ ». Par ailleurs, la constitution de nouveaux liens de solidarité dans les coalitions entre syndicats et mouvements sociaux occasionne souvent une série de chocs culturels que l'on doit prendre en compte pour consolider les alliances.

Le temps long de la mobilisation

Dès la fin des années 1960, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada reconnaît qu'il faut un réseau de garderies au pays. Dès lors, les groupes féministes, les groupes familiaux et les organisations syndicales, principalement par le biais de leurs comités de condition féminine, alimentent les débats, les réflexions et les recherches qui conduisent aux premières expérimentations. Les communautés se regroupent pour échanger à propos du genre de service que l'on doit revendiquer et mettre sur pied. Plusieurs des premières garderies sont créées selon un modèle de cogestion, avec l'implication des parents et des travailleuses, et selon un mode féministe de gestion et d'organisation du travail. Les syndicats s'adaptent à ces réalités que représentent l'économie sociale et les modes de gestion féministe à hiérarchie faible. Tout le monde finit par s'entendre sur la nécessité de créer un réseau universel de services de garde gratuit et financé par l'État. Dans les années 1970 s'amorce le mouvement de syndicalisation des garderies, dans lequel les comités de condition féminine des syndicats se sont montrés très actifs. Les travailleuses, conjointement avec la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et le mouvement des femmes, estiment que « la syndicalisation du secteur peut constituer un outil supplémentaire pour consolider le réseau et améliorer les conditions de travail⁵ ».

À l'époque, une des principales revendications est de mettre en place une table provinciale de négociation avec l'État qui permettrait une seule négociation nationale. On vise aussi à ce que les subventions soient octroyées directement aux garderies, plutôt que de les traduire en aide directe aux parents. La mobilisation prend plusieurs formes: campagnes de sensibilisation, publication de mémoires, manifestations, occupations de bureaux de ministres et journées de grève nationale, où on assiste à la mobilisation non seulement des travailleuses mais aussi des directrices, des parents et de leurs enfants. Ces mobilisations permettent d'obtenir un financement pour les services de garde, un premier pas vers une reconnaissance collective, mais ce financement est insuffisant pour assurer la survie des garderies.

Dans les années 1980, d'autres débats surgissent. Les garderies doivent-elles faire leurs luttes à l'intérieur plutôt qu'à l'extérieur du Front commun du secteur public?

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*, p.121.

Pour le Regroupement des garderies du Québec, la réponse est négative, par crainte de perdre la cogestion de l'organisation par les parents et les travailleuses. Les centrales syndicales, quant à elles, ne sont pas unanimes, en particulier sur le secteur auquel doivent être rattachées les travailleuses des garderies. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) soutient qu'elles doivent faire partie du secteur de l'éducation, alors qu'à la CSN, elles font partie du vaste secteur des affaires sociales. Également, les syndicats CSN ne souhaitent pas modifier le rôle des parents et des travailleuses dans l'organisation du travail, tout en soutenant qu'être membres du Front commun permettrait d'augmenter le rapport de force face à l'État. Comme les résultats des négociations du Front commun sont peu fructueux, à partir de 1988, les travailleuses des garderies ne souhaitent plus en faire partie.

Une lutte par et pour les femmes

Dans les années 1990, les revendications portées par ces grandes coalitions se poursuivent, cette fois-ci, au travers d'une vaste campagne de sensibilisation sur la non-reconnaissance du travail en garderie. Les syndicats font la bataille de la sous-évaluation systématique du travail des femmes, donnant comme exemple qu'une éducatrice en garderie gagne deux fois moins qu'un gardien de zoo chargé de s'occuper des animaux!

À cette époque, je travaille au Centre des femmes de Verdun. Cette lutte marque profondément nos interventions auprès des femmes qui fréquentent le centre, dont la très grande majorité sont travailleuses au foyer. Le thème de la lutte des travailleuses de garderie nous permet d'aborder divers enjeux féministes: le travail des femmes dans la sphère privée et dans la sphère publique, les obstacles au travail des femmes dans la sphère publique, dont la solution passe, entre autres, par des services de garde de qualité auxquels elles peuvent confier leurs enfants en toute confiance. Il est également important de reconnaître pleinement le travail des femmes, qui n'est pas que le simple prolongement de leur rôle naturel. Cette parenthèse illustre comment, outre le choc des valeurs évoqué plus haut, les échanges, voire l'interpénétration des solidarités dans un contexte de coalition, favorisent la découverte des intérêts communs et la construction de liens qui sont essentiels pour la réalisation de changements sociaux en profondeur.

Avancées et reculs

En 1997, le gouvernement du Parti québécois établit un programme de prise en charge étatique des services de garde – qui prennent le nom de centres de la petite enfance (CPE) – dont la responsabilité est confiée au nouveau ministère de l'Enfance et de la Famille. Le gouvernement établit un tarif unique de cinq dollars (\$) par enfant par jour, ainsi qu'un moratoire de cinq ans sur la création de nouvelles garderies à but

commercial. Il maintient également la reconnaissance de la participation des parents à l'organisation et au fonctionnement des services de garde. En 1999, les travailleuses obtiennent enfin des augmentations salariales de 35% sur quatre ans pour tout le personnel, syndiqué ou non, et une augmentation de la rétribution des responsables en services de garde en milieu familial. Toutes ces années de luttes portent enfin fruit!

Le Parti libéral, de retour au gouvernement en 2003 avec Jean Charest comme premier ministre, veut tout jeter par terre. Mais une forte mobilisation populaire et syndicale freine le massacre annoncé. Néanmoins, le gouvernement réussit à imposer une hausse des frais de garde de 5\$ à 7\$. En 2004, le gouvernement Charest passe à nouveau à l'offensive et adopte une loi retirant aux travailleuses des services de garde en milieu familial le droit de se syndiquer, une attaque frontale à la liberté d'association de ces femmes, leur intimant de rester isolées et silencieuses dans leur maison! La CSN et la CSQ déposent des plaintes devant les tribunaux et le Bureau international du travail qui rejettent cette politique ignoble. Avec le rétablissement du droit de se syndiquer, les éducatrices syndiquées en milieu familial obtiennent une première entente collective prévoyant une hausse de 44% des allocations de base, ainsi que d'autres gains, dont des modalités de formation continue, un accès à un régime de retraite et aux assurances collectives et des libérations syndicales.

La lutte continue!

Dans le cadre des négociations amorcées en 2015, l'Association patronale nationale des CPE refuse d'entériner l'entente nationale et tente de mettre fin à certains éléments fondateurs évoqués précédemment. Le rêve des patrons est d'obtenir des reculs sur le rôle décisionnel de l'équipe, le retrait des travailleuses de la vie démocratique et de l'organisation du travail, des reculs sur les horaires de travail, la liste de rappel et l'application de l'ancienneté, la transparence des états financiers et les droits acquis. D'une certaine manière, les demandes patronales visent une sorte de privatisation «endogène» des CPE.

Fidèles à leur tradition de lutte, partout au Québec, les syndiquées engagent la bataille. Le 17 mai, les travailleuses du Syndicat des travailleuses des CPE-CSN de Montréal et de Laval adoptent un mandat de grève générale illimitée à 91%, afin de préserver des gains historiques quant aux principes de gestion participative propres à l'économie sociale et faisant partie intégrante de l'âme du réseau. Le 20 juin, après huit jours de grève générale, les travailleuses du syndicat ont obtenu victoire. Non seulement elles ont réussi à obtenir la plupart des éléments compris dans l'entente de principe nationale, mais elles ont arraché quelques gains supplémentaires. Ces femmes ont fait la grève pour des valeurs et des principes auxquels elles tenaient, pour préserver ce qui anime les CPE, honorant ainsi les luttes de celles qui les ont précédées.

Élargir les alliances et les luttes

Les CPE sont attaqués sur beaucoup d'autres fronts, qui dépassent largement le cadre de la négociation de la convention collective. Le gouvernement libéral de Philippe Couillard s'est aussi attaqué au modèle pour lequel les femmes du Québec se sont battues, sur plusieurs décennies, en favorisant les garderies commerciales, sans honte et à visière levée, malgré le fait que le réseau québécois des services de garde à but non lucratif ait fait ses preuves et qu'il soit envié partout au Canada et à travers le monde. Il est établi, notamment par une enquête de l'Institut de la statistique du Québec, que les services dans les CPE sont d'une bien meilleure qualité que dans les garderies commerciales, principalement parce qu'on y retrouve un véritable programme éducatif. Sous les gouvernements du Parti libéral, tout a été pensé pour miner les CPE : compressions, nouvelles mesures fiscales, attribution de permis favorisant d'abord et avant tout la création de places dans les services de garde privés, etc. Ainsi, de 2003 à 2014, le taux de croissance du nombre de places est de 22% pour les services de garde en milieu familial, de 37% pour les CPE et de 76% pour les garderies privées. La lutte pour la préservation du réseau éducatif des services de garde s'est donc inscrite dans le cadre plus large de la lutte à l'austérité amorcée en 2014-2015.

La lutte à l'austérité est un autre exemple de la nécessité d'unir les forces des mouvements sociaux pour la construction d'un monde meilleur. Les diverses coalitions regroupant les organisations progressistes, telles que la Coalition Main rouge et le collectif Refusons l'austérité, se sont entendues sur un cadre flexible d'élargissement des solidarités. Au Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, en plus de multiplier les actions sur le terrain et d'être actifs au sein des diverses coalitions, nous avons profité de la tenue de nos assemblées générales mensuelles pour faciliter la compréhension des luttes des uns et des autres. Et ceci, tant au niveau des syndicats locaux qui œuvrent dans toutes les sphères des services publics, qu'au niveau des organismes communautaires et des coalitions citoyennes, comme *J'appuie mon école publique*, notamment en les invitant à faire des présentations. Ensemble, au fil de nos actions, nous démontrons que les raisons invoquées par le gouvernement pour justifier ses politiques austéritaires ne tiennent pas. De l'argent pour les services publics et les programmes sociaux, il y en a ! Encore faut-il avoir la volonté politique d'aller le chercher là où il est, dans les poches des plus riches, dans les paradis fiscaux, en mettant fin aux partenariats public-privé (PPP), etc.⁶

Au printemps 2015, la mobilisation s'est poursuivie, notamment le premier mai, Journée internationale des travailleurs et des travailleuses. Nos actions ciblaient le

6 Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (Coalition Main rouge), *10 milliards \$ de solutions. Nous avons les moyens de faire autrement*, 2015.

gouvernement et ses ministres bien sûr, mais aussi les milieux d'affaires que nous avons paralyés en occupant le Centre de commerce mondial de Montréal, Québecor et plusieurs banques. Des groupes communautaires et des syndicats de professeur-e-s de cégep ont fait grève cette journée-là, même illégalement, pour dénoncer l'austérité.

Conjuguer détermination et persévérance

Ces mobilisations constantes connaissent quelques succès, mais force est de constater qu'il y a présentement un certain essoufflement tant dans les organisations syndicales que dans les mouvements étudiant et communautaire. Il est difficile de maintenir un tel rythme de mobilisation tout en étant confrontés quotidiennement aux conséquences de l'austérité comme les surcharges de travail et la déstabilisation des milieux de travail liée aux réorganisations autoritaires. S'il y a une chose que ma vie militante m'a apprise, c'est que nos luttes ne sont et ne seront jamais terminées. Il faut aussi, parfois, savoir se replier pour éventuellement mieux rebondir. L'autre chose que j'ai aussi apprise, c'est la nécessité d'être solidaires, envers et contre tout. Comme le disait Marcel Pepin, un ancien président de la CSN, « il ne suffit pas d'avoir raison, encore faut-il avoir la force d'avoir raison ». Et être solidaires, c'est la seule façon de construire le rapport de force nécessaire pour vaincre!

